

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	10
• votants	10
• absents	5
• exclus	0

De la commune de FILLIEVRES

Séance du 14 avril 2025 à 20 heures 00

Date de convocation :

08 avril 2025

Date d'affichage :

08 avril 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n° 9/2025.  
Vente de l'épareuse.

M. DOURLENS Jim

Étaient présents :

Dourlens J, Wissart F, Lecocq L, Delmotte L, Dourlens L, Leroy E,  
Merchez P, Merchez Fabrice, Pattou H, Aoumat F.

Secrétaire de séance :

Mme LECOCQ Laëtitia

La séance ouverte, Monsieur le Maire suggère à l'assemblée de vendre l'épareuse, en effet celle-ci n'a plus d'utilité. Il propose de vendre ce matériel au prix de 17 500 €

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décide de vendre l'épareuse pour un montant de 17 500 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture DE  
MONTREUIL SUR MER le 18 avril 2025.

Publié ou notifié le 18 avril 2025.

Fait à FILLIEVRES, le 18 avril 2025

Le Maire

  
